

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 542, 24 avril 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Jean-Jacques Schilt

Epreuves de forces

Gay Frères SA à Genève. Trois frères, en réalité, et deux d'entre eux qui n'ont pas l'habitude de mettre des gants dans leurs rapports avec leurs ouvriers, une direction d'entreprise style cow-boy, les grands espaces du Far West en moins. Pas besoin de faire un dessin. Le ton admis: oui chef, merci chef pour les cinq francs de prime d'ancienneté annuelle. A part cela, une bonne réputation côté salaires et «avantages» sociaux octroyés, parmi les ouvriers de la branche. Bref, Gay Frères, une maison dynamique, passant de 450 à 600 ouvriers au total ces dernières années, fabrication de bracelets de montres (liaison avec Genex, fabrication de montres, et Rolex au bout de la chaîne). Un fleuron de l'horlogerie genevoise.

Gay Frères SA: deux syndicalistes licenciés à la fin de 1979; sur sept licenciés depuis le début de l'année en cours, six syndiqués. Un malencontreux hasard, manifestement... M^{me} Turler, chef du personnel, à la «Tribune de Genève»: «Nous ne connaissons que quatre motifs de licenciements: malhonnêteté, incompétence, absentéisme injustifié ou perturbation de la production causée par toutes sortes de manigances.» Le Tribunal des prud'hommes genevois est saisi des plaintes et contre-plaintes déposées par les parties en cause.

Gay Frères SA: l'heure est aux manifestations (500 personnes dans les rues l'autre jeudi en fin d'après-midi devant les locaux de l'entreprise), aux tracts, aux pétitions (on appelle le gouvernement à prendre en mains la conciliation), aux motions (on y dénonce «l'esprit de terreur que les patrons de Gay font régner parmi les travailleurs, les pressions scandaleuses exercées sur les syndiqués»).

Comment en est-on arrivé là? Les accords passés entre «partenaires sociaux» dans l'horlogerie ne stipulent-ils pas qu'est exclu tout licenciement pour

appartenance syndicale? Comme les normes en vigueur dans les entreprises de la métallurgie et négociées conjointement par les syndicats et le patronat interdisent le licenciement de membres des commissions d'entreprise dans l'exercice de leurs fonctions!

C'est que le climat social a changé depuis les signatures des documents en question. La tension sur le marché de l'emploi autorise toutes les épreuves de forces. On soupçonne même, du côté syndical, la direction de Gay Frères SA d'avoir poussé tout dernièrement sept ouvrières à démissionner de la FTMH.

En fait, toutes les conventions négociées dans une période «où il était plus difficile de trouver un travailleur qu'une place de travail» ne sont plus des garanties suffisantes d'un équilibre minimum entre les salariés et leurs patrons à l'intérieur des entreprises.

En cas de conflits graves, les organisations syndicales se trouvent singulièrement désarmées, à la fois devant le fait accompli patronal, et devant la peur de perdre son emploi qui monte dans les ateliers.

A la croisée des intérêts en jeu, le système de protection des travailleurs contre les licenciements en vigueur aujourd'hui dans notre pays¹ (cf. DP 541: «La peur du licenciement, début de la sagesse»).

D'où l'extrême importance des revendications portées à la fois par les syndicats chrétiens (lancement éventuel d'une initiative) et par l'Union syndicale suisse (proposition de modification du Code des obligations adressée sous forme de «requête» au Conseil fédéral en mars dernier) et qui se rejoignent sur un point crucial au moins, dont le fond peut se résumer en une phrase clef: l'employeur doit obligatoirement motiver le congé, sous peine de nullité.

¹ Pour une approche complète du problème, voir aussi la remarquable synthèse bilingue éditée par les Juristes démocrates de Suisse, dans la collection Volk + Recht, «La protection des travailleurs contre les licenciements» (diffusion: R. Thonney, édition, Martherey 1, 1005 Lausanne).

POINT DE VUE

Juste, en passant

Commençons par citer, il en restera toujours un petit quelque chose:

«Les *mass media* ne peuvent donc, sans renier leur fonction — du moins dans un contexte concurrentiel — susciter des révolutions dans le comportement des masses qui les lisent, les écoutent ou les voient; un *media* le tenterait-il qu'il échouerait, les *consommateurs-récepteurs* l'abandonnant pour son concurrent afin de retrouver le *pseudo-message* lénifiant fondé sur le moindre effort et le plaisir maximal. Quel producteur de radio et de télévision oserait nier que son obsession capitale est la crainte que l'auditeur (ou le téléspectateur) ne tourne le bouton du poste au cours de sa propre émission pour passer au poste où à la chaîne concurrents? Les *récepteurs-consommateurs* étant ce qu'ils sont, leurs motivations étant ce qu'elles sont, les messages des *mass media* ne peuvent que renforcer leurs opinions et leurs goûts ou, tout au plus, les infléchir progressivement dans le sens de la facilité et de la démagogie. Et ce ne sont pas quelques articles ou quelques émissions à contre-courant qui peuvent inverser ce mouvement porté par un flot permanent, multiforme et obsédant de messages à finalité «forte audience».»

C'est tiré d'un livre de François Richaudeau, «Le langage efficace», Editions Marabout (MS 360), page 144. Très bien. Chacun en pensera ce qu'il voudra. Comme d'habitude.

BIDOCHÉ

Une dame dont je n'ai pas retenu le nom a invité, au nom de quelques organisations de

consommateurs — j'ignore lesquelles — les Suisses à manger plus de viande. Histoire de raser la montagne de bidoche surgie volcaniquement des fonds de l'agriculture.

Encore heureux qu'il ne s'agisse que de stocks de viande. Quand il y aura surproduction de Valium, ou de canards en plastique, ou de dictionnaires français-turc, qu'est-ce qu'elle va encore nous raconter, la Mère Machin?

Nous mangeons déjà deux fois trop — et trois fois trop de viande. La Mère Machin ferait bien d'aller suivre un cours de diététique; mon Dieu, ce qu'elle est bête.

SUCRE

Il paraît que M^{me} Catherine Wahli n'a pas voulu en parler au cours d'une de ses récentes émissions «A bon entendeur...» Il paraît également que la FRC émet quelques doutes sur la validité de la démonstration.

Eh bien, moi, je vous dis que M^{me} Wahli et la FRC se trompent très, très lourdement. Je dis même qu'il est grave de se tromper pareillement lourdement. Enfin... je leur pardonne, pour l'instant. Mais c'est seulement parce que je suis gentil et que j'ai un bon fond. Elles peuvent me remercier. Mais faut pas que ça se reproduise. Sinon, je me fâche tout rouge. Et quand je me fâche tout rouge...

D'abord, il faut lire *attentivement* le livre. Dont voici le titre: «Alimentation naturelle — Dents saines». Par le D^r Max-Henri Béguin. Dans les bonnes librairies ou chez l'auteur, 5, rue de la Prairie, 2300 La Chaux-de-Fonds (15 francs).

Qui connaît le D^r Béguin *sait* que sa rigueur et sa prudence sont aussi extrêmes que son honnêteté. Et *sait* que les arguments et les résultats qu'il fournit, les thèses qu'il avance et les con-

victions qu'il défend sont, simplement, *justes*. Vendu en pharmacie et dans les «magasins de diététique», le sucre de canne naturel et complet (ou «Sucanat») est sans doute le plus cher — env. 7 francs la boîte. Mais c'est le meilleur. D'ailleurs, la boîte ne contient pas que du sucre. Elle contient une vision de l'homme.

On y reviendra.

En attendant, allez vous en acheter une boîte.

A bon entendeur...

LES BIDONS MÉLANGÉS

1) Je n'ai pas eu le temps de signer la lettre du REEL aux députés. Ce sont des choses qui arrivent.

2) Si je suis inscrit sur une liste socialiste, dans mon village, bigre, ce n'est pas de ma faute, c'est celle d'un copain qui se fait encore des illusions sur mon compte. Ladite liste est la moins pire.

3) La vie est courte — et c'est bien triste.

4) Le juge fédéral R. Spira? Un peu trop punk à mon goût. Il va se faire engueuler s'il continue à aller au tribunal fédéral en patins à roulettes, ce gars-là. D'autant plus que les autres juges — de vrais rockers, eux — s'y pointent en gros cubes, casque intégral sur le chou et Elvis plein les oreilles. Il date, Spira, ma parole, il date, ce mec, pas assez cool. D'ailleurs, se shooter aux assurances, y a de quoi flipper, non?

5) Qu'est-ce que tu me veux, Jean-Pierre Ghelfi? Allez, viens boire un pot. Et n'oublie pas ton revolver.

Portez-vous bien.

Gil Stauffer

PS. Je vous signale que le meilleur jeu d'échecs électronique du moment est, très certainement, le «Chafitz Modular Game System», avec le

programme SARGON 2,5. On en dit grand bien. Très bonne idée que de prévoir des modules enfichables...

Disponible notamment auprès du Schweizer Computer Club (SSC), Seeburgstr. 18. 6002 Lucerne. Prix: fr. 845.—. C'est pas donné mais c'est moins cher qu'un voyage de contemporains à Bangkok.

PPS. Je ne suis évidemment pas — pour ceux qui ne l'auraient pas deviné — membre du parti socialiste ou d'un quelque autre parti, brrrrrr... quelle horreur! Quant au «Rassemblement Ecologie et Liberté» (REEL), il ne peut rien lui arriver de pire que de prendre politique et politiciens au sérieux.

On vous signale enfin que l'Université de Neuchâtel (séminaire de l'Institut de microtechnique) organise une série de cinq conférences sur les cellules photovoltaïques (cellules solaires). Les conférences seront données le mardi à 17 heures au grand auditoire du Laboratoire suisse de recherches horlogères (2, rue Breguet, Neuchâtel).

Programme provisoire: 22 avril: «Cellules à jonctions métal-semiconducteur» (A). 20 mai: «Cellules à silicium amorphe» (A). 3 juin: «Recherches au Solar Energy Research Institute de Golden/Colorado» (A). 17 juin: «Cellules empilées et quelques problèmes de la réalisation industrielle». Conférence de Pierre Baude (Genève). 1^{er} juillet: «Les cellules CdS/Cu₂S» (A). (A) = conférence en anglais.

On vous racontera.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Le pari de Guisan

Voici quelques, à *Table ouverte*, débat sur l'exportation des armes. D'un côté, Kaiser et un jeune (du Comité contre..., ou de la Déclaration de Berne); de l'autre, un ancien conseiller d'Etat et un haut fonctionnaire. Deux mondes qui s'affrontent! Un coup d'œil suffit à convaincre qu'aucune entente n'est possible: d'un côté, les très «cravatés», les très dignes, les très représentatifs; de l'autre, les «marginiaux», sans cravate, sans faux-col, mais avec col roulé!

Comme de juste, comme de coutume, le magistrat, colonel à l'armée, accuse Kaiser de saper la Défense nationale...

Et s'il avait raison?

Examinons ces deux points:

— 1939-1945: il me paraît bien vrai que pour une part, l'attitude ferme du général Guisan — et donc l'existence de l'armée suisse — contribué à «sauver la Suisse».

Pour une part seulement, car j'ai toujours pensé qu'il était faux d'accabler M. Pilet-Golaz et de voir en lui un homme pusillanime, et qui était prêt à flancher.

Non pas: il y avait un *pari*: Pilet-Golaz a fait le pari le plus vraisemblable, le plus raisonnable — et il a perdu. Guisan, et c'est là sa grandeur et tout à la fois sa faiblesse, a fait un pari assez déraisonnable — et il a gagné!

Pour cela, deux conditions étaient nécessaires: que les Alliés finissent par l'emporter, et cela dans un délai relativement bref. Il est en effet évident que si Hitler l'avait emporté, ou s'il s'était seulement maintenu suffisamment longtemps, aucune défense de la Suisse n'était possible, puisqu'il n'avait nullement besoin de nous «attaquer», il lui suffisait de nous «couper les vivres» — l'armée suisse n'allait pas se lancer dans une offensive pour s'ouvrir un débouché sur la mer!

Une deuxième condition était indispensable: que la

Suisse consente à collaborer suffisamment avec l'Allemagne — que pouvait-elle faire d'autre? — pour qu'il n'ait pas intérêt à nous occuper, tout au contraire: un réseau ferroviaire intact, une industrie lourde non bombardée...

Répétons-le: si par malheur Hitler l'avait emporté (fût-ce pour dix ans), Pilet-Golaz serait aujourd'hui notre grand homme, l'homme d'Etat lucide, etc. — et Guisan le Don Quichotte qui nous aurait précipité dans un malheur encore plus grand.

— Second point: qu'en est-il aujourd'hui? Il est clair que nous ne sommes pas menacés militairement — ou du moins ce n'est pas la menace principale. Ce que nous avons à craindre, c'est de nous trouver confrontés de plus en plus à des situations du type «Téhéran» ou du type «bolivien», de nous voir brusquement privés de tout pétrole, etc. Contre de telles menaces, une «défense nationale» continue d'être possible, mais elle n'est pas — ou en tout cas, elle n'est pas *d'abord* — militaire. Et Kaiser et *Terre des Hommes*, qui propose de nous intéresser un peu plus au Tiers-Monde, et en tout cas de renoncer à prospérer à ses dépens, est l'un de nos corps d'élite. Si une défense est possible, elle est dans un effort pour secourir... etc.!

* * *

A propos: René Bovard fête ces jours ses huitante ans. A l'ancien directeur de *Suisse contemporaine*, à l'ancien animateur des *Entretiens d'Oron*, à l'inlassable combattant pour la paix et pour la non-violence et pour le Service civil international: bon anniversaire!

* * *

A propos encore: Sartre est mort voici quelques heures.

Deux choses seulement:

Jean-Paul Sartre est mort: Z! (c'est-à-dire: «Il est vivant!»)

Et puis tout simplement ceci: Merci!

J.C.

P.S. Le texte de la semaine dernière était tiré de: *Qu'est-ce que le Tiers Etat?* par Emmanuel Sieyès!

SUISSE-BRÉSIL

Une multinationale autogérée

Dernier dimanche de mars. A Recife (Nord-Est brésilien), quartier de Dois unidos, les délégués de la Comar se réunissent pour leur assemblée générale annuelle. Le siège de la société n'a rien à voir avec l'architecture de Brasilia: Dois unidos est un quartier populaire à la limite des favellas. Les délégués viennent là sans «attaché-case»; le groupe des artisans qui les envoie prend à sa charge le voyage «aller», le «retour» étant à la charge du siège. La Comar: la Coopérative d'artisanat et de formation professionnelle, créée conjointement, il y a quinze ans, par les intéressés et le Mouvement populaire des familles, sous la houlette de la Coopération technique suisse.

Les délégués qui viennent d'arriver représentent vingt-huit groupes répartis sur un territoire vaste comme la Suisse dans cet Etat de Pernambuco qui semble résumer à lui seul toute la misère du monde.

Trois de ces groupes sont formés de prisonniers du pénitencier d'Ithamaraca; dans les autres, les femmes sont majoritaires. Chacun poursuit, ou a repris, une activité artisanale traditionnelle, poterie, tissage, tressage, cuir, bois... et livre ses produits à un dépôt qui se charge de les distribuer sur deux marchés bien distincts: le marché commercial classique que constitue le Sud industrialisé du Brésil et le marché amical, exploré hors du Brésil par des mouvements populaires ou des groupements spécialisés dans la coopération avec le tiers-monde.

L'entreprise impressionne: 500 artisans avec leur famille, soit un total de 3000 personnes; des activités qui mettent en valeur les dons de chacun, qui permettent une répartition des respon-

sabilités, une localisation décentralisée. Des caractéristiques à comparer avec celles d'opérations d'industrialisation de type classique, haute technicité, petit nombre d'emplois nouveaux, concentration urbaine, transfert du pouvoir vers les centres de décision extérieurs.

On a envie de crier au miracle. Mais ce miracle, cette réussite, la mobilisation des partenaires ont pris corps lentement, péniblement. Que de fois a-t-on cru que cette greffe exotique du MPF allait mourir!

LE HASARD D'UNE RENCONTRE

La rencontre entre le premier noyau d'artisans, douze travailleurs de Dois unidos, et le mouvement suisse: le hasard! Les Brésiliens venaient d'être abandonnés par les dames patronnesses qui les appuyaient. D'où des difficultés financières qui semblaient insurmontables. Un ami commun attire sur eux l'attention du MPF. Premier appui financier. Et le mouvement décide dans la foulée l'envoi d'un conseiller permanent — un menuisier — dans le cadre d'un projet soutenu par la Coopération technique.

A l'origine donc, des partenaires que rien ne semble préparer à réussir une telle opération. D'un côté des artisans en difficultés; de l'autre des travailleurs européens sans expérience du tiers-monde.

De fait, les embûches ne manquent pas dès l'abord: l'atelier de formation des menuisiers, par exemple, créé pour satisfaire aux exigences fédérales, s'intègre mal au projet des artisans. La mise en commun tentée entre «coopérants» et «coopérés» n'aboutit pas sans peine. Quand on vient de Suisse, qu'on apporte l'argent indispensable à la poursuite de l'expérience, il faut du temps, même avec l'expérience du MPF, pour reconnaître ce qu'on peut recevoir en échange. Du côté brésilien, le vrai sens de l'entreprise n'apparaît pas non plus immédiate-

ment: on parle longtemps de «la fabrique des Suisses»; le groupe des artisans reste pendant des années replié sur lui-même, craignant la concurrence que pourrait engendrer un élargissement de la tentative. Mais en 1975 ce dernier obstacle est franchi: après s'être assuré l'appui d'un sociologue brésilien, la coopérative essaime pour la première fois et s'associe à un groupe d'une cinquantaine d'artisans spécialisés dans le tressage des paniers.

A l'intérieur de la coopérative, les rapports avec les artisans subissent une mutation décisive en 1976 avec un voyage à Brasilia à la rencontre de l'ambassadeur de Suisse: la délégation ne portera pas seulement le conseiller élu du MPF, mais aussi Agrinaldo, le président de la coopérative.

L'entrevue est préparée par tous les artisans disponibles lors d'une soirée mémorable au bord de l'océan, au cours de laquelle chacun pourra consulter l'ensemble des documents qui fondent la vie de l'entreprise. L'audience elle-même, après un démarrage orageux — le diplomate s'interroge pour commencer sur les objectifs poursuivis par ses compatriotes — verra l'ambassadeur convaincu en fin de compte par l'intérêt du projet: il s'emploiera dès lors à obtenir pour lui la reconnaissance des autorités brésiliennes, décision symbolique sur le plan économique mais bien utile dans les rapports politiques.

LA GREFFE

Désormais les artisans, parce qu'ils ont été associés à la bonne marche d'une étape décisive, se sentiront pleinement responsables et la participation des Suisses ira décroissant. Ce rééquilibrage sera renforcé lorsque sera franchi un autre cap important et crucial: le déplacement d'Agrinaldo et Clemente, un autre animateur de

la coopérative auprès des sections romandes du MPF.

Les échanges ne se font donc plus à sens unique. La greffe du MPF a pris. A la clef, le sens de la solidarité, mais aussi la promotion humaine. De l'équipe fondatrice, cinq membres sont toujours présents, constituant la colonne vertébrale du noyau d'animateurs, assurant la coordination des activités, la recherche des nouveaux groupes, leur perfectionnement. Là, toujours, le rôle des femmes est déterminant, Lina, Nurma, Nelly (42 ans, six enfants).

Le dernier conseiller du MPF est parti l'an dernier. Dans les derniers temps, il n'exerçait plus aucune responsabilité, se «contentant» de vivre intensément ses rapports avec les associés.

Du côté du MPF, un premier bilan: engagée d'une manière accidentelle, l'opération touche actuellement six cents membres, essentiellement lors des expositions-ventes qui ont lieu régulièrement à travers la Suisse romande. Sur le plan financier, l'investissement aura été de Fr. 1 500 000.—, réparti sur dix ans, à la charge des membres du MPF, des collectivités publiques parties prenantes et de la Coopération technique.

Le mouvement en aura retiré une connaissance exceptionnelle et concrète (personnelle) de la vie dans le tiers-monde et de la façon dont des Européens peuvent espérer intervenir, aider.

Ceux qui ont participé plus étroitement à l'entreprise ont réappris des artisans une chose en tout cas, que nous avons oubliée: l'intensité des rapports humains, toute cette richesse que l'action solidaire, même à travers les continents, peut apporter.

Ainsi, dans un des espaces les plus démunis de la planète, l'image de la Suisse ne s'identifie pas à l'action «froide» et implacable de ses banques et de ses multinationales, mais à une entreprise faite de solidarité, de générosité réciproque et d'attention aux hommes.

PRESSE

Un quart de siècle de quotidiens romands

On ne s'en rend peut-être pas bien compte en suivant son journal favori au jour le jour: le visage de la presse quotidienne romande a beaucoup changé depuis 1955. Alors, il y a seulement vingt-cinq ans, le lecteur avait le choix entre vingt-neuf quotidiens; trois titres sont apparus depuis lors; il en reste actuellement dix-neuf, en fait seize quotidiens. Epargnons-nous des jugements qualitatifs sur ces «produits» aux ambitions diverses (c'est le moins qu'on puisse dire). Voyons le paysage de la presse romande, brutalement, sous l'angle quantitatif.

1. Les créations manquées:

— par transformation en quotidien, puis abandon de cette fréquence de parution:

«Le Confédéré — FED» (Valais);

— par lancement d'un nouveau titre, puis reprise dans l'édition-mère:

«Lausanne-Soir», réintégré dans «*La Nouvelle Revue de Lausanne*»;

— par fondation, puis disparition:

«Le Journal du Valais».

2. Les disparitions:

— par fusion, puis arrêt de parution:

«Le Peuple» (VD-GE) et «La Sentinelle» (La Chaux-de-Fonds) fusionnent et disparaissent sous le nom «Le Peuple-La Sentinelle»;

— par absorption avec maintien du titre pour une édition locale:

la «*Tribune jurassienne*» (Moutier) absorbée par «*Le Journal du Jura*» (Bienne);

— par absorption:

«L'Express» absorbé par «*La Feuille d'Avis de Neuchâtel*» (doyenne de la presse romande),

«La Feuille d'Avis des Montagnes» (Le Locle) absorbée par «*L'Impartial*» (La Chaux-de-Fonds).

3. Les accords de coopération proches de la fusion, avec maintien des titres:

la «*Gazette de Lausanne*» trouve place dans le «*Journal de Genève*»,

le «*Courrier*» (Genève) trouve place dans «*La Liberté*» (Fribourg).

4. Les fusions sous un titre nouveau:

— deux quotidiens entre eux:

la «*Feuille d'Avis du Valais*» et Le «*Nouvelliste du Rhône*»: «*Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*»;

— un quotidien et un non-quotidien:

le «*Journal de Montreux*» et «*La Feuille d'Avis du district d'Aigle*»: «*L'Est vaudois*».

4. L'abandon de la parution quotidienne:

«*La Suisse libérale*» (Neuchâtel), «*L'Effort*» (La Chaux-de-Fonds), «*Le Courrier du Val de Travers*» (Fleurier), «*Le Jura bernois*» (Saint-Imier) et «*La Voix ouvrière*» (Genève).

En bref, seuls six quotidiens romands n'ont subi, pendant la période considérée, que des transformations techniques (pour la plupart, à vrai dire, très importantes sur le plan de la fabrication et de la présentation graphique): «*La Tribune de Genève*», «*La Suisse*», «*La Feuille d'Avis de Vevey*», «*Le Journal d'Yverdon*», «*Le Pays*» et «*Le Démocrate*». A quoi on ajoutera «*24 Heures*» et «*La Tribune-Le Matin*», deux journaux paraissant à Lausanne et qui ont duré, mais qui ont changé de titre.

NB. Nous avons indiqué en italique les titres existants.

1^{er} MAI

1979: la paix du travail

Dans quelques jours le 1^{er} mai. En 1979, on le sait, huit conflits collectifs ont débouché sur une grève dans notre pays. 463 salariés concernés, 2330 journées de travail perdues. Le calcul a été fait: si on rapporte le nombre de salariés qui ont participé à ces huit grèves à l'effectif total de 2,8 millions de personnes actives en Suisse, on obtient un rapport de 0,00017%. Tout le climat helvétique n'est pas là. Un signe pourtant, parmi d'autres.

Enseignement: la réforme indispensable

À la rubrique «courrier», nous publions au début du mois de mars les réflexions d'un lecteur (son nom nous était connu, c'est la condition «sine qua non» pour qu'une contribution d'un auteur extérieur à la rédaction apparaisse dans ces colonnes) après un vif débat sur la réforme scolaire au Grand Conseil genevois.

Pourquoi le cacher, ces thèses, parues sous le titre «Enseignement genevois: le tronc, la branche et les fruits», n'avaient pas fait l'unanimité parmi les collaborateurs de DP; elles nous avaient paru pourtant assez stimulantes pour relancer un débat — indispensable à gauche — sur l'organisation de l'enseignement, d'abord à Genève, canton concerné au premier chef par les lignes en question. Une fois de plus, à travers la contribution de notre ami J.-J. Schilt, on constatera que les données concrètes de la politique de l'Instruction publique sont fort diverses en Suisse romande (divers stades des «réformes» entreprises, par exemple), même si doivent s'imposer, à la réflexion, des objectifs communs (Réd.).

«Domaine Public» a publié dans son N° 536 un étrange article d'un enseignant courageusement anonyme. P.S. laisse entendre que la direction choisie par le canton de Genève (classes hétérogènes jusqu'à la fin de la 6^e année, suivies d'un cycle d'orientation de trois ans divisé en sections qui pourraient être remplacées, dans le cadre de la réforme II, par un «tronc commun» prolongeant les classes hétérogènes pour certaines branches) est fautive et qu'il serait préférable d'imaginer un Cycle d'orientation (CO) basé sur des sections bien identifiables.

Dans le canton de Vaud, les partisans du système actuel se sont emparés de cette contribution — qui n'engageait nullement la rédaction de DP — pour justifier leur position et ne manquent pas de l'agi-

ter sous le nez des partisans de la création d'un cycle d'observation en 5^e et 6^e, ouvert à tous les enfants. Pensez donc, si même DP est opposé aux classes hétérogènes...

Si on examine d'un peu plus près l'article de P.S., on peut constater:

— que cet enseignant ne remet pas en cause les six premières années de scolarité en classe hétérogène (sans niveau, ni option donc);

— qu'il reconnaît que 65% des élèves sont dans des sections pré-gymnasiales au CO (dans le canton de Vaud, 25% !);

— qu'il constate que, à Genève, comme dans le canton de Vaud, la section scientifique est très sélective;

— qu'il oublie de mentionner que, pour chaque volée, la proportion des porteurs d'une maturité est à Genève le double de ce qu'elle est dans le canton de Vaud. N'est-ce pas là une donnée qui fait apparaître que le niveau moyen d'éducation est plus élevé à Genève que dans le canton de Vaud? Cette meilleure formation, qui est encore plus nette à la fin de la scolarité obligatoire, s'explique en grande partie par le fait que la sélection est moins précoce à Genève que dans le canton de Vaud.

J'aimerais que P.S. m'explique pourquoi la sélection tardive (qu'il fixe, si j'ai bien compris, à la fin de la 7^e, voire de la 9^e) serait plus dure que celle qui frappe des enfants après six ans, ou même quatre ans de scolarité, comme c'est le cas dans le canton de Vaud.

Toute sélection est dure. Elle est d'autant plus injuste qu'elle intervient plus tôt. On peut d'ailleurs se demander si c'est à l'école (qui a le rôle de former) que doit revenir la charge de trier et de sélectionner ceux qui auront à disposition l'argent et le pouvoir.

J'aimerais également que P.S. décrive un peu plus longuement son cycle d'orientation basé «sur des sections bien identifiables, chacune ayant sa spécificité, ses méthodes, ses débouchés», en insistant

sur la présentation des critères d'entrée dans ces sections.

J'aimerais enfin que P.S. examine le fonctionnement d'une école «aux sections bien identifiables», comme l'est l'école vaudoise, et comment joue pratiquement «la fluidité entre sections grâce à des classes de raccordement». Il comprendra alors pourquoi les parents qui ont les moyens offrent une école privée à leurs enfants qui n'ont pas réussi leur examen d'entrée au collège (au sens vaudois du terme) après quatre ans de scolarité primaire.

LES OBJECTIFS VAUDOIS

Les instituteurs de la Société Pédagogique Vaudoise, les enseignants primaires et secondaires de la VPOD, la gauche vaudoise (Parti socialiste et POP) mènent, depuis de nombreuses années, un combat difficile pour retarder le moment de la sélection et modifier le contenu des programmes et les méthodes; cela, non «pour masquer les différences», mais pour tenter de mettre tous les enfants au bénéfice d'une formation de base équivalente, pour éviter que l'école ne transforme en inégalités de réussite scolaire des différences de développement, d'intérêts, d'attitude.

P.S. serait-il opposé à ces objectifs?

Jean-Jacques Schilt

SARTRE

Déjà le vide

Concert de regrets dans la presse et ailleurs après la mort de Sartre. Et c'est là, déjà, qu'il nous manque. Quels mots aurait-il trouvés pour dire clairement notre désarroi et ce vide, et remettre chacun devant ses responsabilités? Comme il l'avait fait par exemple lors de la disparition de Camus en 1960: «Il y a six mois, hier encore, on se demandait: «Que va-t-il faire?»



Une autre manière d'enterrer la réforme

Combien l'école actuelle coûte-t-elle? A l'étude depuis plusieurs années, cette question, comme tant d'autres, ne paraît pas encore avoir trouvé de réponse. Ce qui n'a pas empêché le Conseil d'Etat vaudois de juger qu'elle coûte trop cher! Ainsi vient-il de décider de faire des économies en augmentant le nombre d'élèves par classe, avec pour objectif de diminuer le nombre de classes. Et d'ordonner aux directeurs d'école et aux municipalités de faire en sorte que les élèves soient en moyenne 24 par classe (et non 21 comme c'est le cas actuellement) et qu'aucune classe de «générale» ne soit ouverte avec moins de 20 élèves. L'argent avant tout, donc! Oubliées les bonnes résolutions prises lors de l'introduction du nouveau programme de français (la méthode exige des

effectifs réduits). Plus question de poursuivre le mouvement de lente réduction des effectifs! Ces mesures, justifiées par les prétendues difficultés financières du canton, sont décidées au moment où le même Conseil d'Etat annonce un bénéfice de 9 millions, après réserves et provisions de plusieurs dizaines de millions. En gros, une soixantaine de millions de mieux, au lieu de 27 millions de déficit. Le Département de l'instruction publique, à force de répondre «non» à toutes les demandes, a pour sa part réussi à économiser cinq millions.

En exigeant de nouvelles économies, plus substantielles encore, en réduisant le coût de l'école actuelle, le Conseil d'Etat donne de nouveaux arguments aux adversaires d'une réforme scolaire qui, par comparaison, paraîtra absolument hors de prix. Une raison supplémentaire de craindre qu'après vingt ans d'études et de rapports, l'Entente dite vaudoise ne conclue à l'absolue et douloureuse nécessité d'en rester au «statu quo».

A SUIVRE

La Suisse entière s'est certainement réjouie que l'exercice 1979 ait été favorable au groupe Nestlé: développement des ventes, bénéfices en hausse, dividende plus large par action, toutes ces excellentes nouvelles ont fait vibrer la corde patriotique helvétique. Et il n'y a pas que cela: voilà Nestlé qui sort progressivement de l'espèce de marasme dans lequel l'avait plongé le groupe de travail tiers-monde dans cette affaire de nourriture pour nourrissons! La multinationale helvétique n'était-elle pas allé jusqu'à s'engager, avec le Conseil des industries d'aliments pour bébés, et ce devant l'Organisation mondiale de la santé, à mettre fin à la promotion et à la publicité pour les laits de substitution auprès du grand public? On avait même parlé à l'époque d'un grand pas vers l'élaboration et l'adoption d'un «code de conduite» dans le secteur des laits de substitution pour bébés... Qu'on se rassure: ce n'étaient là que faux bruits propagés

par les jaloux qui ne supportent pas le succès de Nestlé (bénéfice net en augmentation de 20% de 1978 à 1979). L'Union internationale des travailleurs de l'alimentation est en mesure de préciser que lors d'une audience devant une commission de la Chambre des représentants américains, un porte-parole de Nestlé aux Etats-Unis a déclaré que sa société «n'était pas certaine qu'elle devrait changer quoi que ce soit à ses méthodes de commercialisation» suite aux engagements pris. Ouf, on respire. 1980 sera encore une bonne année.

* * *

Grogne dans les communes voisines du site de Graben: dix-neuf présidents de communes maintiennent leur «stricte opposition à une tour de refroidissement» et s'opposent ainsi à de nouvelles propositions des Forces motrices bernoises sur le sujet. Le litige: alors qu'il était prévu en son temps de construire une centrale de 540 mégawatts refroidie à l'eau, les présidents des communes en question estiment qu'il n'est *pas correct* (sic, ATS) de la

part des Forces motrices bernoises de vouloir porter la puissance de l'usine à 1140 mégawatts et de «constater ensuite tout simplement qu'une tour de refroidissement devient techniquement nécessaire». *Pas correct*: on est «gründlich» ou on ne l'est pas!

* * *

Vigoureuse avait été la campagne de la gauche vaudoise en faveur de la suppression de l'arrêt de la progression. Nous avons largement évoqué cette question dans les colonnes de DP. Au vote, il y a quelques mois, le corps électoral donna raison aux initiateurs. Aujourd'hui les communes concernées engrangent les bénéfices de cette lutte contre la survivance de privilèges moyen âgeux. Voyez Pully qui découvre que la décision populaire lui vaut une plus-value de 2,8 millions de francs. D'où un allègement fiscal pour la majorité des contribuables, décidé lors de la dernière séance du législatif communal (16.4.1980). D'émigration massive vers d'autres cieux plus cléments — fiscalement parlant — parmi la minorité des gros revenus touchés, épouvantail brandi à tort et à travers par les formations bourgeoises opposées comme de juste à la mesure envisagée, on ne parle plus du tout.

* * *

Pas du tout aussi important que Bührle and Co. qui domine de très loin tout le secteur de la production d'armes en Suisse, voici la SIG (Schweizerische Industrie-Gesellschaft à Neuhausen), qui contribue également à la renommée des marchands de canons helvétiques à l'étranger: on aurait vu, par exemple, dès les premiers affrontements au Liban, des armes fabriquées sous licence SIG semer efficacement la mort, qualité suisse oblige. Présentant dernièrement les résultats de la SIG pour l'année écoulée, le directeur financier Dätwyler a pu annoncer avec soulagement que sa société avait enfin réussi sa percée sur le «marché de la police» dans notre pays: quinze des plus importants des corps de policiers viennent en effet d'opter pour le pistolet SIG-Sauer P 225. D'ici à ce qu'on soutienne que les exportations d'armes permettent également de garantir la sécurité intérieure du pays...